



N°0804

Du mercredi 08 avril
au mardi 14 avril 2015

La gazette

du Mantois & des deux Rives

www.lagazettedumantois.fr



Dans certaines matières, les élèves peuvent rester plusieurs mois sans enseignants.

Les Yvelines en manque de profs



Dossier de la semaine - P 02

Cinéma p.15

**Programme
de la semaine**

Fait divers p.08

Yvelines



**Une seconde
voiture radar
pour la police**

Actu Mantois P 04



**Mantes-
la-Jolie**
**Immeuble
bientôt démolé**

Actu Mantois P 05



**Mantes-
la-Jolie**
**Elle demande
réparation**

Actu 2 Rives P 06



CA2RS
**Un ministre
au coeur
de l'innovation**

Actu 2 Rives P 06



Yvelines
**Pierre Bédier
élu président**

Actu 2 Rives P 07



Carrières
**30 17
le futur
numéro
de la police**

Culture p 12



**Boxe
thailandaise**
**Warriors fight
le 11 avril**



AMORTISSEURS -50%*
POUR L'ACHAT D'UN FORFAIT VIDANGE

DU 7 AVRIL AU 30 MAI 2015

*Offre réservée aux particuliers et aux véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes dans les centres participants. Du 7 avril au 30 mai, achetez un forfait d'entretien Basic ou Total et obtenez un bon de réduction de 30% à valoir sur l'achat d'une prestation freins ou amortisseurs, hors vente à emporter et hors main d'œuvre. Du 7 avril au 30 mai, achetez un forfait d'entretien Intégral ou Révision Constructeur et obtenez un bon de réduction de 50% à valoir sur l'achat d'une prestation freins ou amortisseurs, hors vente à emporter et hors main d'œuvre. Remise sous forme de bon de réduction valable dans le même centre, sur le même véhicule et jusqu'au 20 juin inclus. Offre non cumulable avec une autre opération promotionnelle en cours. Frais de participation au traitement des déchets en sus. SPEEDY France SAS - RCS Nanterre 421 363 979.

Dossier de la semaine

Les Yvelines en manque de profs

De nombreux établissements scolaires du département voient les absences de leurs professeurs non remplacées. Si la situation générale est tendue, elle est critique dans un certain nombre de matières, où les rares enseignants remplaçants ne sont plus disponibles dès la rentrée. Les causes seraient multiples, de la baisse du nombre d'étudiants dans ces domaines au manque d'attractivité du métier d'enseignant.



© La Gazette du Mantois



Dans le Mantois, les protestations se sont faites nombreuses ces derniers mois. Elles portaient, entre autres, sur les non-remplacement d'enseignants.

Il n'est pas rare que des absences de professeurs titulaires se soldent par une absence de cours pour les élèves des collèges et lycées yvelinois. Quant aux absences de très courte durée, celles-ci ne sont presque plus jamais remplacées, d'après les délégués syndicaux des établissements de la vallée de Seine.

« Les manques s'accumulent d'année en année »

Les raisons ? Elle sont multiples selon les interlocuteurs institutionnels et syndicaux : manque de recrutements nationaux, manque de candidats aussi dans certaines matières, déficit général d'attractivité

« Ce problème est de plus en plus profond et les manques s'accumulent d'année en année, en particulier dans un certain nombre de disciplines, s'inquiète ainsi Frédéric Lesnes, secrétaire départemen-

tal yvelinois du Snes-FSU. Les mathématiques, la technologie, les lettres classique et l'anglais sont plus touchées que d'autres. »

L'Académie de Versailles est responsable de la gestion des ressources humaines des collèges et lycées de quatre départements franciliens. Cela représente 36 000 enseignants titulaires, et 3 000 à 4 000 contractuels recrutés sans concours. Les élèves, eux, sont environ 140 000 dans les Yvelines.

« Dans bon nombre de disciplines, les titulaires remplaçants sont déjà tous nommés et affectés à l'année dès le premier septembre. Dans certaines, c'est même le vivier de contractuels qui viennent en plus des titulaires en poste, qui est épuisé à la rentrée », détaille Frédéric Lesnes de la situation.

« Des disciplines restent malheureusement en forte tension »

Philippe Diaz, secrétaire général adjoint et responsable des ressources humaines à l'Académie de Versailles, ne dément pas ce constat : « Nous axons

nos priorités de remplacement sur les niveaux de classe à examen, de façon à ce que ça ne pénalise pas les élèves, mais des disciplines restent malheureusement en forte tension. »

L'une des raisons avancées à cette situation est nationale : la suppression de postes décidée sous la présidence de Nicolas Sarkozy. « Nous sommes en recrutement depuis trois ans, nous reconstituons des viviers qui, dans la précédente mandature, avaient un peu été mis à mal », estime ainsi Philippe Diaz.

« Beaucoup d'étudiants se détournent du métier de l'enseignement »

De manière générale, l'élévation du niveau de recrutement des enseignants de la Licence au Master, suite à la plus récente réforme, a mécaniquement diminué le nombre de candidats aux concours. Mais c'est la baisse de l'attractivité du métier ces dernières années, à tous les niveaux, qui est pointée d'une même voix par l'Académie et le syndicat.

« Le problème est que beaucoup d'étudiants se détournent du métier de l'enseignement à

cause des conditions de travail, et de formation ces dernières années (l'année de formation a été rétablie, Ndlr), déplore le secrétaire départemental du Snes-FSU. Le salaire est également un facteur, ce n'est pas évident de commencer à 1,2 fois le Smic avec un bac +4 ou +5. »

Contractuels : des sessions hebdomadaires de recrutement

En ce qui concerne les disciplines ayant le moins de remplaçants, la cause en est souvent une concurrence frontale avec des postes plus prestigieux. « Quand vous avez fait des études de mathématiques, vous pouvez travailler dans la finance ou dans l'assurance, note Philippe Diaz. C'est plus attractif et rémunérateur que le métier d'enseignant. »

Alors, pour gérer au mieux cette pénurie, l'Académie organise des sessions hebdomadaires de recrutement de professeurs contractuels. Elle a également mis en place les Emplois d'avenir professeur : des étudiants travaillent alors quelques heures par semaine dans des établissements. Mais il faudra du temps pour résorber le déficit actuel.

Dans le Mantois, les non-remplacements s'ajoutent à la colère

Les enseignants de plusieurs collèges et lycées, parfois accompagnés des parents d'élèves, ont manifesté ces derniers mois, contre la réduction des moyens alloués à leurs établissements, dont l'absence des remplacements.

Depuis quelques mois, rien ne va plus dans les établissements du Mantois. De manifestations en courriers, en passant par des rendez-vous avec l'inspection académique, les enseignants, souvent soutenus par les parents d'élèves, ont indiqué leur colère face à ce qu'ils estiment être une réduction inacceptable des moyens à leur disposition.

Chacun a son anecdote

Ils sont d'ailleurs allés jusqu'à interpeller leur ministre, Najat Vallaud-Belkacem, venue pour un meeting électoral. A chaque manifestation, la question du non-remplacement des professeurs soulève une foule de réactions, chacun y allant alors de son anecdote.

« Dès le début de l'année,

nous savons qu'il y aura d'énormes problèmes, explique par exemple Jack Lefebvre, délégué du personnel Snes-FSU au collège André Chénier (Mantes-la-Jolie). Et je ne parle même pas des absences de quelques jours, dont on sait qu'elles ne seront jamais remplacées ! »

Les absences de quelques jours jamais remplacées

Un des cas les plus emblématiques de la situation actuelle est le non-remplacement d'un professeur d'allemand au collège mantevillois de la Vaucouleurs. Les 70 élèves germanistes, certains comme première langue, ont ainsi dû patienter deux mois et demi après la rentrée de septembre pour bénéficier d'un enseignement.

Classement des lycées : Le Parisien bouscule les idées reçues

A l'occasion de la publication des taux de réussite au bac, le quotidien a cherché à connaître la « valeur ajoutée » de chaque établissement. Le résultat offre quelques surprises.

Dans les Yvelines, le lycée trappois de la Plaine de Neuville est celui qui apporte le plus à ses élèves, suivi de près par Jean Rostand (Mantes-la-Jolie), puis par Léopold Sédar Senghor (Magnanville). Dans les filières professionnelles, on retrouve Notre-Dame (Mantes-la-Jolie) et Jacques Vaucanson (Les Mureaux) en tête.

Ce classement vous intrigue ? Il reflète pourtant, d'après Le Parisien, la « valeur ajoutée » supérieure amenée par ces établissements, au-delà du seul taux de réussite au bac. Le quotidien a intégré la progression des élèves, et la proportion de ceux-ci qui restent dans le lycée de la seconde jusqu'au bac.

Cela rend donc possible une reconnaissance pour des établissements dont le taux de réussite au bac ne peut être sans commune mesure avec les établissements opérant une forte sélection à l'entrée, à l'image du

lycée Jean Rostand, second du classement de la « valeur ajoutée » avec un taux de passage du bac de 78 %.

L'Est yvelinois domine le classement des taux de réussite au bac

La mesure traditionnelle de l'efficacité des établissements avec le seul taux de réussite au bac met d'abord en avant, dans les Yvelines, les lycées privés, ou quelques lycées publics d'élite de l'Est du département. A l'inverse, ce sont les structures de la vallée de Seine et du Mantois qui prédominent en termes d'amélioration du parcours de leurs élèves.

En vallée de Seine, quelques établissements se détachent de cette double classification. En ce qui concerne les filières professionnelles, les lycées Léopold Sédar Senghor et Notre-Dame se placent dans

les premiers, quelque soit le critère de sélection.

Dans les filières générales et technologiques, les lycées Léopold Sédar Senghor et Saint-Eupéry (Mantes-la-Jolie), avec 95 et 90 % de réussite à l'examen et une très bonne valeur ajoutée, sont clairement devant.

Enfin, un établissement public d'exception semble se nicher à Limay. En effet, le lycée Condorcet se paie le luxe d'être dans les premiers lycées du département, quelque soit la filière ou le critère de classement. Le taux de réussite de ses élèves aux bacs général et professionnel y est de respectivement 97 % et 89 %.

Le taux de réussite moyen au bac en 2014 dans le département était de 93,6 % en filière générale, de 91,7 % en filière technologique, et de 81 % en filière professionnelle.

LES HALLES de LIMAY

FRUITS - LEGUMES - PRODUITS FRAIS

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGE JOURNALIERS



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

Mantes-la-Ville

Budget très serré pour vote sous pression

Le budget 2015 de la commune, voté en conseil municipal, signe une réduction très importante des investissements. La majorité FN avance le besoin de provisionner des fonds pour le futur groupe scolaire du quartier Mantes université.

Au dernier conseil municipal était voté le budget prévisionnel 2015 de la commune dans une ambiance pesante, voire tendue. L'opposition a fustigé la très forte baisse des investissements et des dépenses d'entretien du patrimoine municipal, la majorité a répondu par la nécessité de réduire les dépenses, tout en mettant en avant la très légère baisse des dépenses de fonctionnement.

« Pas l'embryon d'un grand investissement »

Le taux des impôts locaux ne change pas. Ces derniers rapportent un peu moins de 10 millions d'euros à la ville, pour un budget total d'environ 37 millions d'euros. La dette, elle, s'établissait au début de l'année à 16,2 millions d'euros de capital à rembourser, une somme inférieure à la moyenne des dettes des communes similaires. Aucun nouvel emprunt n'est prévu cette année.

« Dans ce budget, il n'y a pas l'embryon d'un grand investissement, et pas de recours à



© La Gazette du Mantois

Cyril Nauth a indiqué l'abandon du projet de restructuration-extension des trois centres de vie sociale.

l'emprunt. C'est une politique, on peut légitimement se demander si elle est bonne, a estimé l'ancienne maire Annette Peulvast. Nous avons actuellement des taux extrêmement bas, peut-être aurait-il été utile d'y avoir recours. »

« Il est trop tôt »

« Il est trop tôt », lui a répondu le premier adjoint chargé des finances, Laurent Morin (FN). « Le groupe scolaire de Mantes université est une priorité ab-

solue », a ajouté le maire Cyril Nauth (FN) pour justifier l'absence de tout investissement d'envergure.

Plutôt que l'emprunt, la majorité a donc préféré l'accumulation préalable d'excédents budgétaires, au risque de perdre quelques années d'investissements. Par ailleurs, Cyril Nauth a indiqué l'abandon de la restructuration-extension des trois Centres de vie sociale de la commune, et la pose de six caméras de surveillance en 2015.

Subventions aux associations : les syndicats et la LDH trinquent, le FC Mantois perd 75 %

L'an dernier, la toute nouvelle majorité FN avait baissé uniformément les subventions aux associations de 20 %. Cette année, la baisse est nettement plus modérée, d'un peu plus de 2 %, mais le nombre d'associations subventionnées passe de 95 à 77, et surtout, quelques surprises ont provoqué la colère des opposants.

« Vous avez fait un choix politique dans cette restriction de dotations, vous avez supprimé toutes les subventions aux unions locales des syndicats, s'est ainsi ému Guy Carlat, de Mantes en mouvement. Ce n'était pas la peine de nous faire remplir les dossiers de subventions, dire 'on va attribuer' en commission, et puis le supprimer en séance. »

Autre victime des choix du FN, la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui est en cours d'expulsion d'un bureau prêté par la mairie depuis de nombreuses

années. « La commune n'a pas vocation à soutenir la vision cosmopolite, mondialiste et sans-frontériste de son action, par exemple, la LDH permet à des clandestins de rester sur le territoire nationale », a répondu le maire Cyril Nauth (FN) aux accusations d'anti-républicanisme portées par Saïd Benmouffok (PS).

Enfin, le dernier touché, et non des moindres, s'avère être le FC Mantois. La subvention du club de football est en baisse de 75 %, fixée à 15 000 € en 2015. Cette année, elle est compensée à l'euro près par l'augmentation de la subvention versée par la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines.

Le FC Mantois a fortement réagi à cette réduction mantevilloise, craignant pour les années suivantes (article à lire en page 10).

Les fêtes de quartier au singulier

Les trois fêtes annuelles de quartier données par la municipalité ne seront plus qu'une cette année. Désormais, cette unique fête annuelle tournera, d'une année sur l'autre, dans un des trois quartiers précédemment concernés.

« Le choix n'est pas uniquement économique, c'est aussi pour casser la logique de quartiers qui s'opposent », a justifié le maire Cyril Nauth (FN), face à des opposants manifestement dubitatifs quant à l'efficacité de ce choix.

Délais de démolition : deux hypothèses possibles.



© La Gazette du Mantois

Une seule des quatre cages d'escalier, vide depuis 2012, sera démolie.

Le chantier de démolition devrait être terminé en 2016, soit en début d'année, soit plutôt en fin d'année. En effet, les sondages réalisés n'ont pas permis de savoir si la portion de l'immeuble à démolir est structurellement séparée ou non du reste du bâtiment. De nouvelles mesures seront donc réalisées une fois le désamiantage terminé.

Ils en veulent à Coopération et famille

Lors de la réunion publique, de nombreux habitants ont vigoureusement protesté contre la gestion actuelle du syndic de l'immeuble. Le bâtiment est en effet composé pour 133 logements de propriétaires, et pour 303 de locataires du bailleur social Coopération et famille.

Ce dernier est donc le décisionnaire au syndic de copropriété, notamment chargé de l'entretien. Et les autres propriétaires, minoritaires, ne peuvent en changer. « Nous avons des conflits avec le syndic, depuis quelques mois, ça ne va plus du tout ! », s'est ainsi exclamé un trentenaire à la réunion. « Le syndic ne fait plus son boulot », confirme une résidente.

Selon les présents à la réunion, l'entretien serait insuffisant, en particulier pour les espaces verts, autrefois à la charge de

la ville et rétrocédés l'an dernier aux habitants dans le cadre d'une opération de résidentialisation. Quant à la communication avec le syndic, elle serait extrêmement difficile.

Contactés, les responsables de Coopération et famille arguent de l'existence de contrats pour l'entretien des parties communes intérieures et des espaces verts. Le bailleur avance également des visites de contrôle hebdomadaires et mensuelles, pour la gestion et l'entretien. Enfin, il indique que le conseil syndical se réunit tous les deux mois.

Il est à noter que la gestion d'une copropriété épouise, avec le même bailleur, rencontre les mêmes critiques de la minorité de propriétaires, du défaut d'entretien à la communication déficiente.

Mantes-la-Jolie

Ils assignent en justice leur promoteur immobilier

Les propriétaires de la résidence du Clos des lys portent devant la justice leur différend avec Kaufman et Broad. Ils veulent que les défauts de construction soient corrigés.



© La Gazette du Mantois

« Je pense que les gens ont été déçus », explique de l'assignation Sabine Cantin, présidente du conseil syndical.

Ils pensaient être tranquilles en achetant leurs 61 appartements dans cette résidence toute neuve de la rue Jules Guesdes, près de la gare, construite en 2013 par un promoteur d'envergure. Aujourd'hui, le sentiment est assez différent, au point que ces propriétaires ont décidé, à l'unanimité, d'assigner Kaufman et Broad en justice par l'intermédiaire du syndic.

Leur avocat leur a conseillé de limiter les motifs d'assignation,

cette dernière mentionne donc trois problèmes : le revêtement de sol du parking qui se désagrège en poussière, l'absence d'isolation entre parking et rez-de-chaussée, ainsi qu'une sécurité incendie déficiente.

Ils pensaient être tranquilles

Mais la liste des réserves émises lors de la réception du bâtiment, non corrigées depuis, constitue une véritable litanie, à écouter Sabine Cantin, la prési-

dente du conseil syndical. Des infiltrations entre les deux parties du bâtiment, et l'inondation des sous-sols du parking en cas de pluie sont ainsi citées, entre autres petits désagréments.

De nombreuses réserves non corrigées

« Je pense que les gens ont été déçus », explique de l'assignation Sabine Cantin. Même au niveau des parties privées, quand il y avait de petites réserves, il fallait se battre systématiquement. Kaufman nous renvoyait à chaque fois vers les entreprises sous-traitantes. »

Le promoteur immobilier, contacté, affirme découvrir la situation, et n'aurait pas encore reçu l'assignation, malgré le fait que ses équipes juridiques aient réussi à repousser l'audience une première fois.

Une équipe de son service après-vente a cependant rencontré le syndic de copropriété suite à l'appel de La Gazette.

Elle demande réparation pour avoir vécu un an et demi avec des rats dans son jardin

Elle avait acheté un joli appartement neuf en rez-de-jardin. Elle ne se doutait pas que des rats allaient lui empoisonner la vie pendant plus d'un an.

Depuis plus d'un an et demi, Valérie Cornet-Koudougnon se bat contre la présence de rats dans le jardin de son appartement, situé au rez-de-chaussée de la résidence du Clos des lys. Le problème vient seulement d'être résolu, celle-ci demande donc des réparations à Kaufman et Broad.

En 2009, cette ancienne Parisienne a déménagé à Mantes-la-Jolie. Lors de la commercialisation du Clos des lys par Kaufman et Broad, elle est séduite et achète. En juin 2013, elle entre dans son appartement tout neuf. « Quelques mois après, le cauchemar commence. J'aperçois un trou dans mon jardin, puis un second, puis d'autres, se souvient-elle. J'ai appelé le dératiseur, il m'a tout de suite indiqué que c'était un terrier de rats d'égoût. »

Elle contacte alors Kaufman et Broad, mais le promoteur se montre pour le moins prudent, et n'admet aucune responsabilité, même s'il finit par faire intervenir son sous-traitant. Après de nombreuses démarches, la



© La Gazette du Mantois

« Les responsables de Kaufman ne m'ont donné aucune excuse », regrette Valérie Cornet-Koudougnon.

situation a fini par se débloquer... le mois dernier.

Des tuyaux sont retirés du terrain, l'un laissé là par un sous-traitant du promoteur selon la propriétaire, l'autre beaucoup plus ancien. Aujourd'hui, elle espère être débarrassée des rongeurs, mais compte bien demander réparation, devant la justice si nécessaire.

« Les responsables de Kaufman ne m'ont donné aucune excuse », regrette Valérie Cornet-Koudougnon. C'est quand même terrible

qu'il ait fallu les interventions de M. Bédier, de M. Vialay, de la mairie et de la Camy (communauté d'agglomération, Ndlr), pour faire réaliser ce que le service hygiène suggère depuis le départ. »

La vision du promoteur sur l'affaire est, forcément, bien différente. « Dès que Kaufman a été averti du problème, ils se sont mis en ordre de bataille pour en rendre compte et faire que la dame ne soit plus embêtée », relate ainsi Camille Petit, chargée de relations presse.

Yvelines

Job d'été : visiter les personnes âgées

Chaque année, des étudiants rendent visite à des personnes âgées qui se sentent isolées. Le recrutement a commencé pour cet été.

L'ex-conseil général, nouveau conseil départemental, annonce son recrutement annuel de 150 étudiants pour les deux mois des vacances d'étés, par l'intermédiaire des Coordinations gérontologiques. Après une courte formation, ils rendront visite pendant cette période à des personnes âgées isolées qui en feraient la demande.

Aller chez le coiffeur ou faire ses papiers

L'accompagnement pourra se faire sous forme d'une discussion, de courses, d'un rendez-vous chez le coiffeur ou d'une aide aux démarches adminis-

tratives. L'objectif de l'opération est « de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel », précise le communiqué du Département.

« Favoriser les échanges intergénérationnels »

Nommé Yvelines étudiants seniors (Yes), le dispositif, créé en 2004, a fait travailler 1 400 étudiants, qui ont rendu 86 900 visites. En moyenne, chaque jeune recruté depuis la création de Yes a donc visité en moyenne une soixantaine de personnes âgées, soit un peu plus d'une visite et demi par jour ouvrable.

Être visité, visiter : comment faire ?

Les seniors ou leurs proches qui s'estiment isolés et souhaiteraient être visités par un jeune cet été peuvent en faire la demande à leur Coordination gérontologique (le département en compte neuf, Ndlr), ou téléphoner au 01 39 07 74 83.

En ce qui concerne les étu-

dants, il faut être bachelier, majeur, avoir le permis de conduire depuis au moins un an, et habiter ou étudier dans les Yvelines. Le travail est un 35 heures à temps complet. Il est possible de déposer sa candidature sur le site internet du conseil départemental. Renseignements au 01 39 07 74 83.

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

LE NOUVEAU PANIER FRAIS

FRUITS et LÉGUMES BOUCHERIE CRÈMERIE

-10 % de remise sur présentation de ce coupon



Rue Charles-Léger
78680 Epône
Tél. : 01 30 95 76 20



www.lenouveaupanierfrais.com

Yvelines

Une seconde voiture radar débarque sur les routes de la zone police

Les policiers yvelinois louent cet outil qu’ils jugent très efficace par rapport à sa version fixe, dans un contexte de forte baisse des grands excès de vitesse.



La marge de tolérance du contrôle est doublée par rapport aux radars fixes.

La police des Yvelines a reçu récemment sa seconde voiture radar. Capable de contrôler la vitesse des véhicules dans les deux sens en roulant ou dans un sens à l’arrêt, la première, arrivée en 2013, est plébiscitée par l’unité de sécurité routière, qui prône son efficacité, notamment préventive.

Alors, pour fêter le doublement de ses capacités, elle a invité la presse à découvrir son fonctionnement, près des Essarts-le-Roi, le long de la RN 10. Malgré sa tablette tactile, sa caméra en forme de gros cube au milieu du tableau de bord, et ses radars intégrés derrière les

plaques d’immatriculation, la Peugeot 308 ressemble pourtant à n’importe quelle voiture.

Cinq voitures radars dans les Yvelines

« L’idée est vraiment d’occuper le terrain, et de faire comprendre qu’il est possible d’être verbalisé ou contrôlé où que vous soyez, si vous êtes en excès de vitesse », indique le capitaine Yannick Le Darz.

Pour désamorcer les accusations de « matraquage » des automobilistes, le capitaine précise les marges de tolérance :

11 km/h en-dessous de 100 km/h, puis 10 % au-delà. C’est le double de celles fixées pour les radars fixes.

Au-delà de la prévention, la répression est également plutôt efficace, avec 250 clichés en moyenne par véhicule et par sortie. « Le premier jour d’utilisation des deux véhicules simultanément, 777 clichés ont été envoyés au centre de traitement de Rennes », se satisfait ainsi Yannick Le Darz.

« L’idée est d’occuper le terrain »

« Avec le radar fixe, dès que les gens l’apprennent, ils freinent avant et ce n’est plus efficace, commente de son côté l’un des chauffeurs de la voiture radar. Il y a des endroits que nous ne ne contrôlions pas avant, où il y avait des accidents. Nous pouvons maintenant y aller et là, c’est terriblement efficace. »

Dans les Yvelines, la gendarmerie dispose de deux véhicules de ce type, et les CRS en possèdent un. L’ensemble du territoire départemental est donc susceptible d’être parcouru par des radars. Les automobilistes sont prévenus.

Vitesse : les grands excès se font rares

Selon les policiers interrogés, les excès de vitesse importants, supérieurs à 30 ou 40 km/h, ont fortement diminué sur les routes yvelinoises. « Les gros excès de vitesses se font beaucoup plus rares depuis trois ou quatre ans », note ainsi un agent.

« A cette époque, à chaque sortie, je faisais deux grandes vitesses. Maintenant, c’est une de temps en temps, précise-t-il. Les motards de l’unité venaient d’ailleurs avec nous à cause de ces gros excès, ils ne nous accompagnent presque plus aujourd’hui. »

Moto : le point sur les remontées de files



Les motards de la police ont procédé à de nombreux contrôles.

Le même jour que celui de la présentation de la nouvelle voiture radar de l’unité de sécurité routière, les motards ont mené une opération de contrôle sur la RN 12. Résultat : 70 véhicules contrôlés, dont 40 motos et scooter, 244 excès de vitesse et 26 infractions constatées. Une partie de l’opération visait les conducteurs de deux roues.

motards remontant les files de véhicules. Pour l’instant, la pratique n’est pas encadrée légalement. En septembre, une expérimentation sera menée dans les Yvelines : les remontées seront alors autorisées sur l’interfile de gauche de certains grands axes, avec une vitesse limitée à 50 km/h.

« Nous n’avons pas eu d’accidents mortels en 2015, mais nous avons déjà eu des accidents corporels graves cette année à cause de remontées de files, détaille le commissaire Frédéric Frémont. Pour l’instant, nous verbalisons pour vitesse excessive, ce qui ne coûte pas de point au permis. Nous pourrions verbaliser pour dépassement par la droite, soit trois points. »

L’objectif ? Sensibiliser, et éventuellement verbaliser, les

Conflans-Sainte-Honorine

Quatre ans de prison ferme pour un chauffard

En prenant la fuite à bord d’un véhicule volé, l’homme avait foncé sur des agents de police à plusieurs reprises.



Un policier a dû se jeter sur le bas-côté pour l’éviter.

C’est la Brigade anti-criminalité (BAC) de Conflans-Sainte-Honorine qui a eu affaire au chauffard violent, le 21 mars vers 17 h 45 dans les rues de la ville de la batellerie, alors qu’elle voulait intercepter le conducteur reconnu comme étant en défaut de permis.

Le mis en cause avait pris tous les risques pour se soustraire au contrôle, en manquant de renverser un fonctionnaire d’un équipage de police-secours qui tentait de lui faire barrage.

Ce dernier avait sorti son arme sans en faire usage, avant de se jeter sur le bas-côté voyant le véhicule du chauffeur incon-

trôlable lui foncer droit dessus. Au vu des risques liés au comportement extrêmement dangereux du conducteur, la prise en charge du fuyard avait été arrêtée sur instruction hiérarchique. L’individu avait auparavant percuté un véhicule en circulation sur la commune d’Eragny (Val d’Oise).

Le propriétaire du véhicule en cause a indiqué au service de police que sa voiture était en stationnement, depuis huit jours sans interruption, sur la commune d’Argenteuil (Val d’Oise).

C’est d’ailleurs à Argenteuil que le véhicule a été retrouvé, deux jours plus tard par les effectifs locaux, avant d’être

remis au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

Les constatations effectuées par la police technique et scientifique ont amenés à découvrir des traces de peinture rouge. Celles-ci pouvaient correspondre au choc survenu entre le véhicule volé et celui accidenté au moment des faits à Eragny.

Repéré grâce au bornage téléphonique

Interpellé le 25 mars à Sartrouville, le mis en cause a été placé en garde à vue et a nié l’intégralité des faits lors de sa première audition. C’est l’exploitation de son téléphone portable qui a permis de mettre en évidence deux éléments importants.

Son bornage correspondait en tout point au parcours emprunté lors de la course poursuite. De plus, les messages envoyés et reçus depuis son mobile apportaient des éléments d’implication dans les faits reprochés.

Après une nouvelle audition, l’intéressé persistait à nier son implication. Présenté devant le parquet, l’individu a été condamné à 4 ans de prison ferme et placé sous mandat de dépôt à la maison d’arrêt de Bois-d’Arcy.

Les Mureaux

Mauvaise blague devant la mosquée

Un colis suspect a été déposé devant la grille du lieu de culte la semaine dernière.



Mardi 31 mars en milieu d’après-midi, un individu a déposé un sac de sport suspect devant l’enceinte de la mosquée de la rue Gambetta, avant de prendre la fuite en courant. Un périmètre de sécurité de 100 mètres a été mis en place par les effectifs de police, tandis que la police judiciaire et un service de déminage sont intervenus sur place.

300 personnes évacuées

Environ 300 personnes ont été évacuées du lieu de culte, de l’école coranique et de la station Total, située à proximité. Après ouverture, il s’est avéré que le sac contenait des vêtements contrefaits. Des constatations ont été effectuées par la police technique et scientifique.

Vélisy

Il jette un vélo sur les câbles du RER C

Vendredi matin, vers 5 h 30 au niveau de la gare SNCF de Chaville/Vélizy, un individu a jeté un vélo sur les caténaires du RER C. Le passage d’un train a ensuite provoqué la rupture de ses câbles.

C’est le poste de commandement de la sureté ferroviaire (Suge) qui a avisé les services de police de cet incident, à 7 h 35, se trouvant déborder par l’importance des voyageurs mécontents en gare de Versailles Chantier.

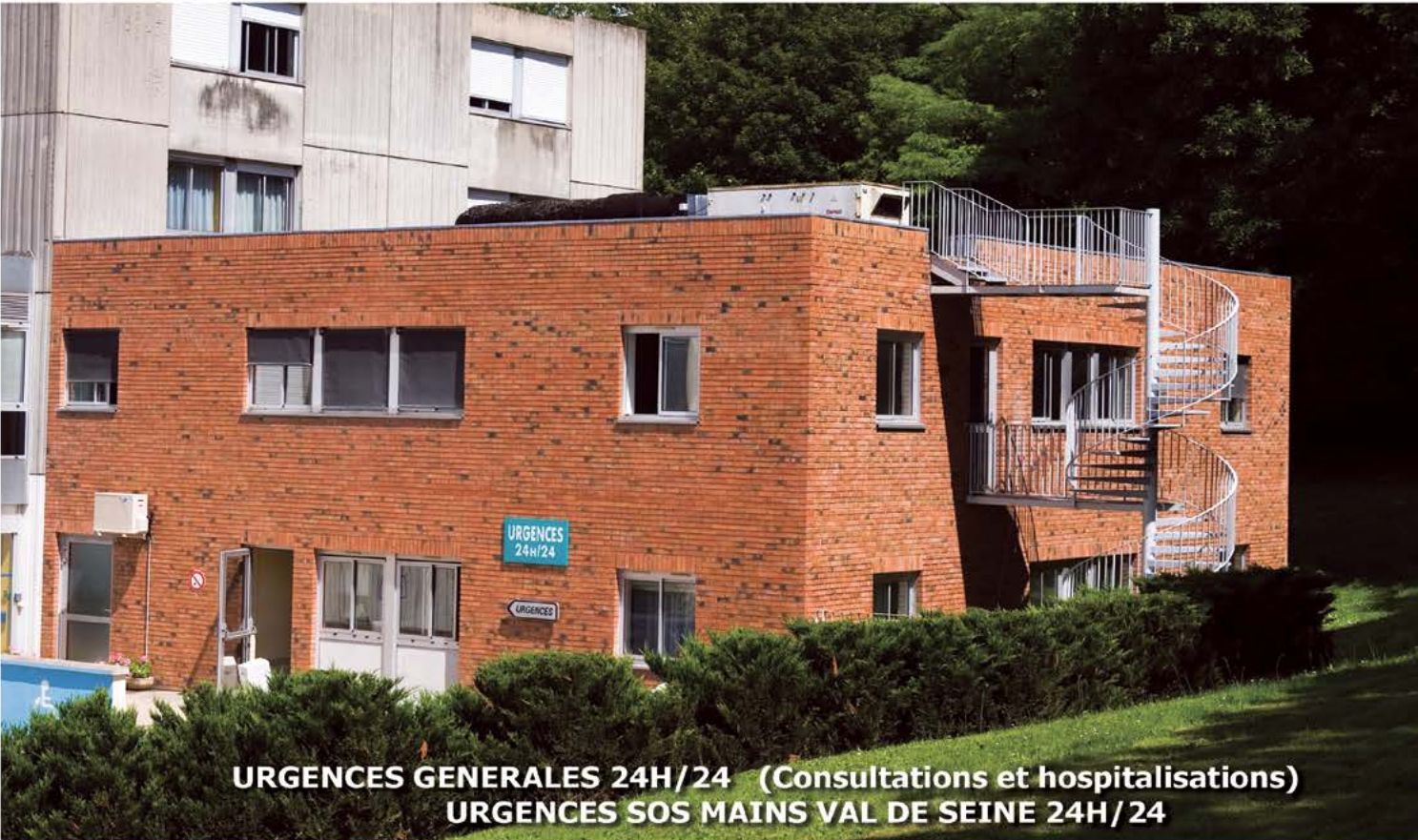
UN ETABLISSEMENT ET UNE EQUIPE MEDICALE AU SERVICE DE VOTRE SANTE DANS LE MANTOIS

CONSULTATIONS DE SPECIALISTES ET HOSPITALISATIONS :

MEDECINE :
CARDIOLOGIE
PNEUMOLOGIE
GASTRO-ENTEROLOGIE

CHIRURGIE :
ORTHOPEDIE
CHIRURGIE DE LA MAIN
SOS MAINS
DIGESTIVE et VISCERALE
UROLOGIE
CHIRURGIE PLASTIQUE
ET REPARATRICE
OPHTALMOLOGIE – ORL

CENTRE D’IMAGERIE MEDICALE :
IRM – Imagerie par Résonance Magnétique
RADIOLOGIE/ECHOGRAPHIE
MAMMOGRAPHIE/SCANNER



URGENCES GENERALES 24H/24 (Consultations et hospitalisations)
URGENCES SOS MAINS VAL DE SEINE 24H/24

www.hopital-prive-montgarde.fr - Tél. : 01 30 95 52 00 - 32 RUE DU MONTGARDE - 78410 AUBERGENVILLE



ENTREPRISE DE PROPRETÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs, industrie, tertiaire ...

20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr

Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine

Quelques services proposés :

Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

Mantois

Football : le FC Mantois « en danger » à cause du FN

Le FC Mantois proteste vivement contre la réduction de la subvention accordée par Mantes-la-Ville, et affirme avoir entamé une procédure judiciaire contre la commune.

Lors du vote des subventions aux associations au dernier conseil municipal, la majorité mantevilloise et son maire FN Cyril Nauth ont décidé de baisser de 75 % la subvention du FC Mantois, après la chute de 20 % décidée l'an dernier pour toutes les associations.

Plus de financements en 2016 ?

Le club de football, l'un des plus importants des Yvelines avec un millier d'adhérents dont 300 à Mantes-la-Ville, ne recevra que 15 000 € de sa ville de résidence. Cette année, le différentiel sera compensé par une augmentation correspondante de la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy).

Mais, selon nos informations, la future communauté d'agglo-

mération issue de la fusion des intercommunalités du Mantois jusqu'à Conflans-Sainte-Honorine, en place en 2016, n'aurait aucune intention de subventionner le club, qui pourrait alors se retrouver sans financements.

Manifestation au stade

« *Le FC Mantois n'est pas qu'Aimé Bergeal (le stade mantevillois. Ndlr), a enjoint l'ancienne maire Monique Brochot (PS) à Cyril Nauth lors du conseil municipal. Limiter le FC Mantois, c'est proprement scandaleux, vous faites l'impasse sur des enfants qui vont faire du foot le mercredi après-midi.* »

Manifestation au stade

Le club, lui, ne compte pas se limiter à sa procédure judiciaire. Il invite les habitants du Mantois à le soutenir à travers des actions de soutien. La première d'entre elles sera une manifestation organisée par le club à l'occasion du match FC Mantois – PSG (équipe réserve, Ndlr), samedi 11 avril, à 16 h au stade Bergeal.

« *Le FC Mantois en danger !* »

Mantois

Goussonville : l'élection ne change rien... enfin, presque

Si le conseil municipal de la petite commune conserve presque telle quelle sa composition, les communes du Mantois doivent désigner à nouveau leurs conseillers envoyés à la communauté d'agglomération.

Fabrice Lepinte (SE) avait été élu maire l'an dernier, prenant ainsi le siège occupé jusque-là par Lucie Heurtaut. Cette dernière avait formé un recours, le Conseil d'Etat lui a finalement donné raison en annulant l'élection.

La liste du maire sortant arrive devant

Un nouveau scrutin municipal partiel organisé en même temps que les deux tours des élections départementales, les 22 et 29 mars derniers, n'a rien changé au résultat de 2014.

La liste Goussonville autrement, de Fabrice Lepinte, arrive devant. Ce dernier devrait avoir été élu maire par le premier conseil municipal, mardi 7 avril (après l'impression de cette édition, Ndlr).

Le FN perd un siège à la Camy

Au conseil municipal de Mantes-la-Ville, la conséquence de ce nouveau vote a été la perte d'un conseiller communautaire pour la majorité FN, qui passe de huit à sept en l'absence de Gisèle Grenier (FN). L'opposition UMP-UDI a porté ses voix sur le groupe DVG d'Annette Peulvast, qui conserve donc ses deux conseillers communautaires.

AndréSy

Conférence sur l'aide à domicile

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise une conférence dédiée à informer sur l'aide à domicile, mardi 14 avril, à 14 h 30 à l'espace Julien Green.

L'objectif de la mairie est de faire découvrir l'ensemble des choses possibles dans le domaine des services à domicile, au-delà des traditionnelles aides médicale ou psychologique,

gardes d'enfants ou ménages.

L'entrée de la conférence est libre et gratuite, renseignements au 01 39 27 11 30 ou à ccas@andresy.com.

Mantes-la-Jolie

1er avril : le boucher y va de son poisson



Le nom inventé révélait le poisson d'avril.

Mercredi 1er avril, sur la façade d'un boucher mantais, l'annonce de l'arrivée prochaine d'une banque étonne les passants. « *C'est impossible, j'ai été chercher de la viande la semaine dernière et il ne m'en a pas parlé* », note une passante perspicace.

Dans le commerce, le boucher, hilare, a donc réussi à créer la surprise avec son panneau.

Il avait probablement visé juste, les commerçants de bouche regrettant souvent d'être remplacés par des agences bancaires, d'assurance ou immobilières.

Conflans-Sainte-Honorine

La nouvelle majorité augmente les impôts

Plusieurs mauvaises surprises ont accompagné la présentation du budget primitif 2015, au dernier conseil municipal. Si la baisse des dépenses de fonctionnement ne devrait pas faire polémique, ce n'est pas le cas de la diminution de 11,5 % des subventions aux associations.

Quant à l'augmentation des taux des impôts locaux, le maire Laurent Brosse l'a justifiée par la baisse des dotations de l'Etat.

Celui de la taxe d'habitation passe donc de 24,78 % à 26,76 %, et celui de la taxe foncière de 16,68 % à 18,01 %.

Aubergenville

Portes ouvertes pour découvrir l'Itedec

L'école des apprentis du bâtiment d'Aubergenville termine sa mue cette année, après avoir changé de nom l'an dernier pour devenir l'Itedec.

Samedi 11 avril de 9 h à 17 h, puis samedi 6 juin de 9 h à 17 h, l'école propose des portes ouvertes, sur son campus où de nouveaux bâtiments ont vu le jour.

Mantes-la-Jolie

La chasse fait son show au Parc des expos... les écolos aussi

La 19ème édition du Salon de la chasse se tient au Parc des expositions de l'île l'aumône, du vendredi 10 au lundi 13 avril. 45 000 visiteurs et 400 exposants sont attendus : armuriers, couteliers, marques d'accessoires, ainsi que de nombreux producteurs artisanaux, du vin aux terrines.

écologistes et anti-chasse. Par l'intermédiaire d'une page Facebook et de nombreux courriels, l'association Initiatives terre organise ainsi une manifestation devant le salon, samedi de 14 h à 18 h.

Le Salon de la chasse sera ouvert de 10 h 30 à 19 h vendredi, de 9 h à 19 h samedi et dimanche, et de 9 h à 17 h le lundi. Le tarif d'entrée est de 15 €, renseignements sur salondelachasse.com.

Volley-ball

CAJVB : coupe des Yvelines en ligne de mire

Qualifiés en milieu de semaine pour la poule finale, les Yvelinois veulent conserver leur titre départemental



©CAJVB

Les Conflanais se sont imposés au tie-break.

Yvelines. Avec un handicap de 4 points (soit un départ à -2 contre +2), Les Conflanais ont perdu le premier set (24-26) de deux points pour ensuite remporter le second avec la même marge (25-23).

Nouvelle défaite en play-offs

Victor Vezien, blessé dans cette deuxième manche, a dû être remplacé au centre par Thomas Cervetti dont ce n'est pas le poste.

La victoire s'est donc jouée au tie-break, avec le même retard et en 15 points seulement. Remporté une nouvelle fois de justesse (15-13), le set décisif a permis aux joueurs du CAJCB

de gagner ce derby et de se qualifier pour la finale qui aura lieu le 13 juin 2015, à priori au Vésinet.

Les Conflanais auront maintenant à cœur de défendre leur titre départemental, alors que leur situation en championnat est désormais connue.

L'équipe qui s'est déplacée également amoindrie chez les leaders (Elite) du Goelo Saint-Brieuc, a perdu 3 sets à 0 samedi dernier. Mis à part dans le premier set, accroché jusqu'à 16, ce fut ensuite une promenade de santé pour les Bretons. Malgré tout, cette qualification en play-offs assure le maintien du CAJVB en Elite et est salvatrice pour cette équipe actuellement diminuée.

Sport de combat

Boxe thaïlandaise et K-1 au programme du Warriors fight

La salle Arc-en-ciel de Mézières-sur-Seine accueillera plusieurs combattants professionnels le samedi 11 avril



©Kléber Maillot

Le combat intercontinental de Gaëtan Sautron est le plus attendu.

Le Réunionnais Kléber Maillot organise la deuxième édition du Warriors fight ce week-end. Plusieurs disciplines de pieds-poings seront à l'honneur : la boxe thaïlandaise, le kick-boxing et le K1-rules.

Sept combats professionnels sont annoncés par les organisateurs. Parmi eux, un championnat intercontinental Iska chez les poids-lourds opposera le Français Gaëtan Sautron au Portugais Eduardo Mendes.

Le Réunionnais pourra compter sur le soutien du public, comme sur ses camarades et son entraîneur à l'AJSLM, Kléber Maillot : « *Gaëtan, c'est une vraie tornade, c'est*

Dans un autre duel franco-britannique, l'anglais Harry Ettridge sera opposé à Arthur Siong (US Montargis), qui revient lui d'une blessure au coude.

Plusieurs représentants du l'AJSLM

Plusieurs combattants représentants les couleurs de la section kick-boxing du l'AJSLM seront également présents.

Le prix des places pour assister aux différentes rencontres est de 20 €, au niveau du ring, et de 35 €, dans l'emplacement VIP.

Football - CFA

Un match nul rageant pour le FC Mantois

Après avoir ouvert le score à la 6ème minute, les Sang et or ont finalement concédé le match nul dans les arrêts de jeu contre Quevilly.



©Trans'ic mantois

Bruno Preira une nouvelle fois buteur.

Evoluant dans une inhabituelle tenue noire et rouge, les Mantais sont passés tout proche de la victoire face à l'US Quevilly le week-end dernier. Grâce à une nouvelle réalisation de son attaquant Bruno Preira, buteur pour la deuxième semaine de suite, en tout début de match (6ème minute), les Yvelinois ont longtemps été à l'aise sur la pelouse normande.

Malgré le turn-over effectué par Robert Mendy au cours de la seconde mi-temps (trois changements entre la 61ème et la 75ème minute), les Yvelinois ont laissé échapper la victoire dans les arrêts de jeu (91+1) face aux seconds du championnat. Désormais 9ème de la poule A de CFA, le FCM recevra la réserve du PSG samedi 11 avril à 16 h, au stade Aimé Bergeal, pour un match de gala.

Fustal

Les lycéennes de Camille Claudel vice-championnes de France

Les représentantes du Lycée professionnel de Mantes-la-Ville représentaient l'Académie de Versailles la semaine dernière, à Dardilly, dans la métropole lyonnaise.

Mardi 31 mars, les meilleures équipes de France « scolaires » de football en salle (futsal, Ndlr) étaient réunies pour les finales du championnat UNSS (union nationale du sport scolaire, Ndlr).

Les rencontres se sont déroulées dans l'Ouest lyonnais, au gymnase Roland Guillaud de Dardilly. Ce sont les représentantes d'un lycée de Chevigny qui se sont imposés, contre celles du lycée du métier de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce, de Mantes-la-Ville, Camille-Claudel.

« L'occasion de mettre en valeur ce sport »

« *Nous terminons le match sur le score de 4 à 4 et nous perdons le titre de championnes de France sur décision de l'arbitre pour avoir fait une faute supplémentaire* », note pour sa part Bénédicte.

Le fair-play étant aussi un point important de l'épreuve, il a été respecté jusqu'au bout par les professeurs du Lycée qui accompagnaient les footballeuses. Alain Dumont et Nicolas Laine ont avancé que le match de finale « fut très fair-play et de très haut niveau. Chevigny a une très belle équipe, mais nous aussi ! Un grand bravo à Sarah, Djenaba, Haby, Salamata et Bénédicte. »

« *Nous sommes vice-championnes de France, mais nous*

Conflans-Sainte-Honorine

Le jazz toujours à l'honneur

Le festival annuel de l'association Jazz au confluent, Jazzenville, continue cette semaine. Ce mercredi 8 avril, le Story boat accueille le projet Mam à 21 h. Le trio, qui a déjà joué pour les membres de l'association, réunit accordéon, chant, violon et beatbox dans une musique polymorphe. Il est conseillé de réserver au 06 70 48 63 01 ou à laurent.cruel@gmail.com. Ce week-end, *The jazz cooks* célèbre le répertoire de Charles Mingus, toujours aussi vivant aujourd'hui. Le sextet donne ce concert samedi 11 avril, à 21 h au conservatoire Georges Ger-shwin.



The jazz cooks honore le répertoire de Charlie Mingus, ici à New York en 1976.

Meulan-en-Yvelines
La fin de vie
en débat

Alors que la nouvelle loi sur la fin de vie a récemment été adoptée par les parlementaires, l'association Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmalv) organise un débat sur le sujet au centre Brigitte Gros, samedi 11 avril à 14 h 30.

Intitulé « Nouvelle loi fin de vie : moins de souffrance et plus de dignité », il est prévu en compagnie du professeur Shaerer et de Damien Le Guay.

Son entrée est libre.

Gargenville
Qui gagnera le
concours de chant ?

L'association Passion du chant organise la 11ème édition de son concours annuel de chant, sous la forme d'un dîner, samedi 11 avril, à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes. Les évaluations des catégories des jeunes adultes et des adultes se feront à l'aveugle, sur le modèle de l'émission *The voice*, diffusée sur TF1. Des prix de 30 à 120 € seront distribués aux candidats de chacune des trois catégories. Les spectateurs peuvent réserver, jusqu'au jeudi 9 avril au 06 07 88 89 36. Le tarif de ce dîner-concours est de 10 €.

Rosny-sur-Seine
La broderie
se découvre

L'association rosnéenne Brod'fils donnera la quatrième édition de son exposition annuelle gratuite, samedi 11 avril, de 11 h à 18 h à la Passerelle. Les visiteurs pourront découvrir les subtilités des différents types de broderie, mais aussi acheter directement des pièces déjà brodées.

A partir de 14 h, il sera possible de participer à un atelier découverte, pour lequel il est recommandé de réserver sur brodfils@free.fr ou au 06 03 08 16 97.

Magnanville

Molière et Argentine au programme

Ce week-end, le Colombier accueille une pièce de théâtre et un concert.

Vendredi 10 avril à 20 h 30, la compagnie du Théâtre aux éclats joue *Le médecin malgré lui*, de Molière. Trois comédiens, à l'aide de masques et

de marionnettes, interprètent les onze rôles de cette célèbre farce, qui met en scène la manipulation par les mots. Le plein tarif de la pièce est de 14 €.

Le lendemain samedi 11 avril, le Colombier convie les spectateurs à un concert argentin, à

20 h 30. Le célèbre accordéoniste Raul Barboza vient pour l'occasion avec les deux autres musiciens de son trio. Il est, depuis sa naissance en 1938, ambassadeur du style chamamé, un genre musical traditionnel de certaines régions d'Amérique du Sud. Le plein tarif est de 14 €.

Poissy
Quelle littérature
au Brésil ?

La médiathèque Christine de Pizan consacre son prochain café littéraire, samedi 11 avril à 10 h, aux auteurs et aux oeuvres littéraires du Brésil.

De Bernardo Carvalho à Jorge Amado, les auteurs brésiliens apportent à leurs romans l'image d'un pays contrasté, où règne un souffle de chaleur.

Places sur réservation au 01 30 65 10 65.

Triel-sur-Seine
L'art mis
en Seine

Samedi 11 et dimanche 12 avril, le festival des Arts en Seine se répandra dans toute la ville, du parc Senet aux berges du fleuve.

Des oeuvres de toutes les disciplines seront exposés dans la ville et à l'espace Senet, tandis que des ateliers sont organisés pendant ces deux jours.

Renseignements au 01 39 70 22 82.

Houdan
L'huile entre matière
et lumière

Samedi 11 avril, de 16 h à 18 h se tient le vernissage de l'exposition de peintures à l'huile de Joedane Ribaud, à l'Office de tourisme du pays houdanais.

C'est la seconde fois que cette artiste férue d'abstraction accroche ses tableaux à l'Office de tourisme. Faites de couleur et de lumière, ses toiles y sont visibles gratuitement jusqu'au mercredi 29 avril, du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

Mantes-la-Jolie

Plutôt carême ou ramadan ?

Depuis trente ans, l'association Dialogue isla-mo-chrétien du Mantois organise des rencontres entre croyants et responsables de ces deux communautés religieuses.

Vendredi 10 avril, elle met en place une soirée-débat « *Ramadan – carême : quelle réalité ?* », à 20 h 30 au sous-sol de l'église Saint Jean-Baptiste.

Une séance de questions – réponses suivra la conférence

d'Abdellatif Hmito, imam et enseignant, et de Loïck Bélan, délégué diocésain pour la pastorale liturgique et sacramentelle. L'entrée de la soirée est libre.

Par ailleurs, le Dialogue isla-mo-chrétien avait organisé, samedi 7 mars, une grande collecte dans le Mantois au profit de la Banque alimentaire, pour la neuvième année consécutive. Plus de 3 tonnes de denrées, un record, ont pu être récoltées ce jour-là.

Andrésy

Le Nord en musiques

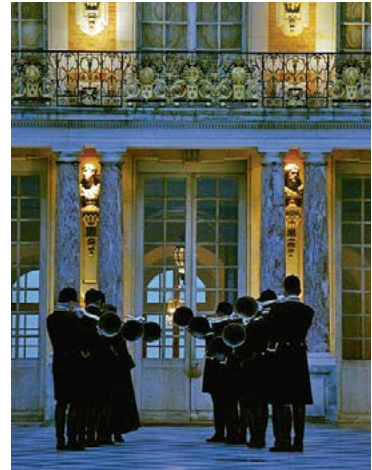
L'école de musique et de danse Ivry-Gitlis propose un concert autour des musiques du Nord, samedi 11 avril, à 19 h à l'espace Saint-

Exupéry. Les interprètes en seront les élèves et leurs professeurs. L'entrée est libre, renseignements au 01 34 01 11 65.

Mantes-la-Jolie

Chasse : les sonneurs
à la Collégiale

Dans le cadre du salon de la chasse et de la faune sauvage de Rambouillet, organisé du 10 au 13 avril sur l'île l'aumône de Mantes-la-Jolie, un concert de trompes de chasse est proposé à la Collégiale le 11 avril à 20 h.



Des sonneurs et leurs trompes au château de Versailles, en 2011.

Une douzaine de sonneurs interpréteront des morceaux dans l'ordre des différentes phases de la chasse à cour. Chaque sonnerie est en effet liée à un mouvement particulier de la chasse.

L'entrée se fait sans réservation, au tarif unique de 5 €.

Meulan-en-Yvelines

Marie Sizun

à la rencontre des lecteurs

L'écrivain Marie Sizain, dont le huitième ouvrage, *La maison-guerre*, vient d'être publié, vient à la bibliothèque multimédia du domaine Berson, samedi 11 avril à 10 h. Elle discutera avec ses lec-

teurs et les curieux de ses huit romans. Le premier d'entre eux fut publié en 2005, alors que l'auteure, professeur de lettres classiques en France et en Allemagne, avait déjà 65 ans.

Mantes-la-Ville

Un best-seller au théâtre

Une adaptation théâtrale du roman *La liste de mes envies*, mise en scène par Anne Bouvet, sera jouée à la salle Jacques Brel, samedi 11 avril à 20 h 45. Mikaël Chirinian y interprète tous les personnages de ce roman de Grégoire Delacourt, publié en

2012 et adapté l'année suivante au cinéma après un beau succès en librairies. Dans cette fiction, Jocelyna gagne à la loterie, ce qui fait basculer sa vie, elle qui en devient folle d'envies, de besoins, de folies. Le plein tarif de la soirée est de 15 €.



N.S.T.L

NEIGE - SOLEIL - TOURISME - LOISIRS

Contactez
nous !



Organisme spécialisé
dans l'organisation de séjours
pour enfants de 4 à 17 ans.

...Visites de Paris - Fermes pédagogiques - Arts forains
Parcs animaliers - Visites culturelles.

Tél. 01 47 18 90 00

nstl@nstl.fr - www.nstl.fr



Musique

DJ Moh, de bonne humeur dans la Fresh matinale

DJ Moh était au micro de Smahen dans la Fresh matinale pour présenter son nouveau titre.



En écoute sur 95.5 FM

Son nouveau titre, Make me wanna, est disponible en téléchargement.

DJ Moh Green est venu partager sa bonne humeur avec Smahen dans sa matinale. Pour cette occasion, il a présenté aux auditeurs de LFM son nouveau titre, *Make me wanna*, disponible sur toutes les plate-formes de téléchargement, en anglais mais également en version française.

Des collaborations prestigieuses

DJ international, DJ Moh est aussi le producteur du rappeur Jarod. Après des collaborations avec Zaho, Mister you ou encore Indila, DJ Moh compte à son actif de nombreux titres en featuring avec des chanteurs internationaux comme Brick and Lace.

infos / musique / bonne humeur !

LA FRESH MATINALE

TOUS LES MATINS 7H À 10H

Animée par **SMAHEN**



Soutenez LFM et accédez à toute l'actualité de votre radio en nous rejoignant sur Facebook et likez la page LFM Radio



LFM Radio



(@radiolfm)



(lfmradio)



RadioLFMofficiel

EVENTEMENT

EXPOSITION



MERcredi 20 AVRil 2015 DE 14H A 18H ENTREE LIBRE

ELLES FONT LE MONDE

Venez découvrir 70 Portraits de Femmes 70 ans après l'obtention du droit de vote des femmes en France

RENCONTRES - INVITES - COCKTAILS
LFM Radio - 1, Rue Frédéric Chopin 78 200 MANTES-LA JOLIE
Contact : 01 30 94 62 41

 www.lfmradio.com



Horoscope

Bélier : Recentrez votre énergie sur vos priorités et appliquez-vous aussi à considérer chaque détail avec beaucoup d'attention.

Taureau : Ce n'est pas le moment de vous reposer sur vos lauriers bien au contraire. Rien ne se réalisera sans un minimum d'efforts.

Gémeaux : Vous avez une nature volontaire. Vous regorgez d'astuces en tous genres pour vous simplifier la vie, mais aussi celle des autres.

Cancer : Donnez-vous un défi constructif à relever, vous avez de grandes chances de réussir. Vous devez impérativement positiver.

Lion : Vous avez de nouvelles possibilités qui viennent vers vous. Elles sont très alléchantes sur le papier. À vous de savoir garder la tête froide.

Vierge : Vous récoltez le fruit de vos efforts. Vos ambitions se concrétisent et vous en êtes ravi. Tout ce qui se prépare pour l'avenir est du solide.

Balance : On vous demande beaucoup dans votre travail et vous commencez à vous fatiguer. Il serait temps de demander de l'aide à vos collègues.

Scorpion : Vous avez la chance de prouver vos capacités même si rien ne semble gagner d'avance. Vous aimez relever les défis.

Sagittaire : Faites preuve de plus de discipline dans vos horaires et dans votre organisation de travail si vous voulez avoir des résultats.

Capricorne : Vous bénéficiez d'atouts à faire pâlir tout le monde et vous ne vous rendez pas compte. Il est grand temps de prendre conscience de votre potentiel.

Verseau : Votre hyperactivité a tendance à déstabiliser votre entourage qui ne sait pas comment faire pour suivre votre rythme.

Poissons : Vous savez anticiper les problèmes. Il ne reste plus qu'à en parler autour de vous, mais en mettant les formes.

Films de la semaine

Avengers - Soirée spéciale



Projections le mardi 21 avril, à 21 h 30 puis à minuit.

Les gorilles - Avant première



Projection le mercredi 14 avril à 20 h.

Programme de la semaine

EN AVANT PREMIERE			
EN ROUTE 3D Tous publics - Animation Dim. 12 avril à 11 h 00 VF	LES GORILLES Tous publics - Comédie Mardi 14 avril à 20 h 00 VF	ROBIN DES BOIS Tous publics - Comédie MARDI 14 avril à 20 h 00 VF	

CLOCHETTE ET LA CREATURE LEGENDAIRE Tous publics - Animation 11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00 17 h 45 VF	CENDRILLON Tous publics - Aventure 11 h 00 - 13 h 30 - 15 h 45 17 h 45 - 20 h 00 - 22 h 00 VF
---	---

DARK PLACES Tous publics - Thriller 11 h 00 - 13 h 00 - 15 h 45 19 h 30 - 22 h 00 VF	DIVERSION Tous publics - Comédie 11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 00 20 h 00 - 22 h 00 VF
--	---

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PERE en 3D Tous publics - Animation 11 h 00 - 13 h 45 - 15 h 45 17 h 45 - 20 h 00 - 22 h 00 VF	DIVERGENTE 2 - 3D Tous publics - Action 11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 30 19 h 30 - 22 h 00 VF
--	--

CERISE Tous publics - Comédie 18 h 00 - 20 h 00 VF	UN HOMME IDEAL Tous publics 11 h 00 - 13 h 30 15 h 45 - 18 h 00 VF
---	--

FAST AND FURIOUS 7 Tous publics - Action 11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30 19 h 30 - 22 h 15 VF	LAZARUS EFFECT Tous publics - Fantastique 22 h 00 VF
---	---

SHAUN LE MOUTON Tous publics - Animation 11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00 18 h 00 - 20 h 00 VF	CHAPPIE Tous publics - S.Fiction 22 h 00 VF
---	--

SUITE FRANCAISE Tous publics - Drame 11 h 00 - 13 h 30 - 15 h 45 20 h 00 - 22 h 00 VF	BOB L'EPONGE Tous publics - Comédie 11 h 00 - 14 h 00 VF
---	---

	LA FAMILLE BELIER Tous publics - Comédie 18 h 00 VF
--	--



Robin des bois
Avant première



Projection le mercredi 14 avril à 20 h

Dessin de la semaine :



Recette de la semaine :

Gâteau chocolat et poire



100 g de sucre
200 g de chocolat pâtissier
100 g de beurre (ou huile de tournesol)
50 g de farine
1 poire
Sel

Préparation :

Faire fondre à feu doux le chocolat et le beurre avec une pincée de sel (sauf si le beurre est demi-sel). Huiler le moule à gâteau. Couper la poire en morceaux d'un cm de côté.
Séparer le blanc des jaunes d'oeufs. Battre les blancs en neige.
Battre les jaunes avec le sucre. Sans cesser de battre, ajouter le chocolat et le beurre fondus, puis la farine et la poire. Ajouter ensuite délicatement les blancs battus en neige avec une spatule, mélanger.
Verser dans le moule, enfourner 30 minutes dans un four préchauffé à 180 °C.

La gazette du Mantois
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie
09 54 82 31 88 - redaction@lagazettedumantois.fr
N° ISSN : 2270-1389

Site web : www.lagazettedumantois.fr
Facebook : la gazette du mantois - **Twitter :** @GazetteMantois

Directeur de la publication : Lahbib EDDAOUIDI
Journalistes : Loris GUEMART, Jérémy DENOYER
Mise en page : Sébastien DAILLEUX





MANTES-LA-VILLE

Du dimanche au jeudi : 8h30 - 22h30 (salle) / 23h30 (drive)
Vendredi et samedi : 8h30 - 23h00 (salle) / 2h00 du matin (drive)



LIMAY

Du dimanche au jeudi : 10h30 - 22h00 (salle) / 23h00 (drive)
Vendredi et samedi : 10h30 - 23h00 (salle) / minuit (drive)



MANTES-LA-JOLIE

Lundi : 10h30 - 23h00	Vendredi : 10h30 - 23h30
Mardi : 10h30 - 23h00	Samedi : 10h00 - 23h30
Mercredi : 10h00 - 23h00	Dimanche : 10h30 - 23h00
Jeudi : 10h30 - 23h00	

Restaurants
de Mantes-la-Ville
et de Limay

